

Vidéoconférence des ministres des télécommunications 7 décembre 2020

Président: Peter Altmaier, ministre fédéral allemand de l'économie et de l'énergie

La **réunion débutera** à 9 heures.

Le principal point à l'ordre du jour de cette réunion informelle sera un **débat d'orientation** sur la proposition relative à un **acte sur la gouvernance des données**, publiée par la Commission le 25 novembre.

Sous le point **"Divers"**, la présidence communiquera aux ministres des informations sur une déclaration commune des États membres concernant l'initiative européenne relative aux processeurs et aux technologies de semi-conducteurs. Ce point sera examiné avant le débat d'orientation.

Sous le point "Divers", la présidence présentera des informations sur un certain nombre de propositions législatives en cours d'examen: le règlement portant dérogation temporaire à la directive "vie privée et communications électroniques" aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants en ligne; le règlement établissant le programme pour une Europe numérique; et le règlement établissant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité et le Réseau de centres de coordination.

La présidence communiquera également aux ministres des informations sur les conclusions du Conseil sur la cybersécurité des dispositifs connectés, qui ont été adoptées le 2 décembre.

La délégation polonaise fournira des informations sur un document officiel concernant le cadre réglementaire de la SRI (sécurité des réseaux et des systèmes d'information).

La Commission informera les ministres de son programme de travail pour 2021.

La future présidence portugaise présentera son programme de travail pour le premier semestre de 2021.

Point presse en ligne avant la vidéoconférence: 3 décembre à 14 heures

Conférence de presse en ligne: à l'issue de la réunion, vers 13 h 30.

* * *

[Vidéoconférence des ministres des télécommunications - page de la réunion](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Acte sur la gouvernance des données

Les ministres tiendront un **débat d'orientation** informel sur la proposition relative à un **acte sur la gouvernance des données** ([13351/20](#)), publiée par la Commission le 25 novembre. Ce débat a pour objectif de fournir des orientations en vue des discussions qui auront lieu prochainement sur la proposition au sein du groupe "Télécommunications".

L'objectif général du projet d'acte sur la gouvernance des données est de **promouvoir la disponibilité des données à des fins de réutilisation**, en augmentant la confiance dans les "intermédiaires de données" (prestataires de partage de données) et en renforçant divers mécanismes de partage de données dans l'ensemble de l'UE. Parmi les intermédiaires de données figurent par exemple les courtiers de données et les marchés de données pour les entreprises utilisatrices ainsi que les espaces de données à caractère personnel (portefeuilles de données) pour les particuliers.

Plus précisément, la proposition vise à:

- mettre à disposition les données du secteur public en vue d'une réutilisation, lorsque de telles données sont soumises à des droits d'autrui (par exemple, données à caractère personnel, secrets d'affaires et informations commerciales confidentielles);
- faciliter le partage de données entre entreprises, contre rémunération;
- permettre l'utilisation de données à caractère personnel avec l'aide d'un "intermédiaire de partage de données à caractère personnel", conçu pour aider les personnes physiques à exercer leurs droits au titre du règlement général sur la protection des données (RGPD);
- faciliter l'altruisme en matière de données (données mises volontairement à disposition par des particuliers ou des entreprises, pour le bien commun).

Le projet d'acte sur la gouvernance des données constitue la première d'une série de mesures annoncées dans la [stratégie européenne pour les données](#) de 2020, qui définit des mesures et des investissements destinés à conférer à l'UE un avantage concurrentiel en lui permettant de tirer parti de ses vastes volumes de données.

La mise en place d'espaces communs des données interopérables, à l'échelle de l'UE, dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, la mobilité et la santé constituera une évolution essentielle à cet égard. Le projet d'acte sur la gouvernance des données jouera un rôle central pour ce qui est de favoriser et d'orienter la création de ces espaces de données sectoriels, qui permettront le développement de la médecine personnalisée et contribueront à la transition écologique, entre autres.

Afin de structurer le débat des ministres sur cette proposition récente, la présidence a élaboré un [document de réflexion](#), qui contient les **questions** suivantes:

- *De quel cadre l'UE a-t-elle besoin pour faciliter l'utilisation des données? Quelles mesures peuvent être prises pour encourager le partage volontaire de données par les particuliers, et quelles exigences en matière de gouvernance sont nécessaires pour assurer l'efficacité et la fiabilité de ce partage de données?*
- *Que pouvons-nous faire pour renforcer les parties prenantes européennes en ce qui concerne l'utilisation des données, mais sans créer de cloisonnement?*

La présidence établira un résumé du débat qui sera mis à la disposition du public sur le site web du Conseil.

[Règlement sur la gouvernance des données – Questions et réponses \(Commission européenne\)](#)

[Un avenir numérique pour l'Europe \(informations générales\)](#)

Divers:

a) Propositions législatives en cours d'examen

i) Règlement "vie privée et communications électroniques" (rapport sur l'état des travaux: [13106/20](#))

ii) Règlement portant dérogation temporaire à la directive "vie privée et communications électroniques" aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants en ligne

iii) Règlement établissant le programme pour une Europe numérique

iv) Règlement établissant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité et le Réseau de centres de coordination

Informations communiquées par la présidence

[Lutte contre les abus commis contre des enfants en ligne - Le Conseil est prêt à négocier une mesure temporaire \(communiqué de presse, 28/10/2020\)](#)

b) Conclusions du Conseil sur la cybersécurité des dispositifs connectés

Informations communiquées par la présidence

[Cybersécurité des dispositifs connectés – Le Conseil adopte des conclusions \(communiqué de presse, 2/12/2020\)](#)

c) Cadre juridique relatif à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information

Informations communiquées par la délégation polonaise au nom des délégations belge, bulgare, croate, tchèque, hongroise, irlandaise, lettone, lituanienne, slovaque et slovène

d) Programme de travail de la Commission pour 2021

Informations communiquées par la Commission

e) Programme de travail de la prochaine présidence

Informations communiquées par la délégation portugaise

[Un avenir numérique pour l'Europe \(informations générales\)](#)

[La cybersécurité en Europe: des règles plus strictes et une meilleure protection \(informations générales\)](#)